

**ALAWADI ZELAO<sup>1</sup>**

*Sociologue,  
Maître de recherches*

**LA MOTION  
DE SOUTIEN :  
TECHNIQUE DE LÉGITI-  
MATION POLITIQUE  
ET INSTRUMENT  
DE PROPAGANDE  
EN CONTEXTE ÉLECTO-  
RAL AU CAMEROUN**

## RÉSUMÉ

Dans beaucoup des pays africains la démocratisation en cours d'effectuation depuis les années 1990 peut se lire sous le versant de la continuité. La rupture d'avec la pratique politique ayant eu cours sous la période monolithique est d'amplitude relative. La rémanence de la motion de soutien dans la compétition politique à l'ère pluraliste perpétue en effet une tradition politique. Elle assume à la fois la fonction de légitimation du système politique et de propagande en situation électorale.

*« Pour prendre l'exacte dimension de la propagande, il faut sans cesse la replacer dans son contexte de civilisation »<sup>2</sup>*

La motion de soutien est une figure étrange<sup>3</sup> de communication politique qui met en exergue le type de relation qui existe entre les gouvernants et les gouvernés. Elle indique même que « gouverner c'est paraître »<sup>4</sup>, dans la mesure où les acteurs politiques en usent pour se construire une certaine image et se doter d'un certain crédit. Loin d'avoir réduit la teneur des motions de soutien dans la vie des systèmes politiques africains, la démocratisation intervenue au détour des années 1990 a redonné plus de vigueur à ce genre de pratique discursive dans l'interaction des citoyens et des gestionnaires de la cité<sup>5</sup>. Au Cameroun notamment, la motion de soutien est un élément important qui montre la réaction des groupes sociaux et de l'élite à la politique gouvernementale en termes de son implication pour le développement des localités et des segments sociaux à la base. Ainsi met-elle en exergue la relation entre le « centre » et la « périphérie », entre le « sommet de l'Etat » et les « arènes locales » de la politique<sup>6</sup>.

La motion de soutien est un ensemble des manifestes de gratitude, d'allégeance et de reconnaissance à l'endroit des gouvernants. Elle récapitule généralement une série de réalisations publiques de l'Etat en direction d'une localité ou d'une région. Ce sont les élites qui sont signataires de tels messages. Les motions de soutien<sup>7</sup> suggèrent aussi le degré d'adhésion et de ralliement des populations à la gouvernance publique du système politique en place. Lors des présidentielles du 09 octobre 2011, ce sont les motions de soutien qui ont décidé le président-

candidat Paul Biya à entrer en lice pour la sixième fois consécutive<sup>8</sup>. Le candidat du Rassemblement démocratique du peuple Camerounais (RDPC), parti au pouvoir, a même appuyé sa stratégie de campagne sur le thème de « choix du peuple », comme pour montrer sa cote de popularité et de légitimité sociologique.

A l'évidence, la motion de soutien relève de ce que la science politique classique considère comme les « *inputs* », c'est-à-dire cette « *variable écran qui lie un système et son environnement* »<sup>9</sup>. En observant scrupuleusement les mécanismes et les logiques qui président à la modulation des motions de soutien et en raison de sa véracité, de sa prégnance dans la société politique camerounaise, force est d'admettre qu'elles peuvent constituer un objet d'étude pertinent pour la sociologie politique. L'analyse peut alors voir comment est-ce que les acteurs politiques se servent d'un tel document pour construire leur légitimité et leur ancrage dans la psychologie des communautés aux destinées desquelles ils président.

Aussi, en regard de son usage en contexte électoral, la motion de soutien est un marqueur de la propagande politique. Trois articulations structurent notre argumentaire. Dans un premier temps nous présentons la motion de soutien comme un élément de construction du lien entre les gouvernants et les gouvernés. Par la suite, l'étude analyse les logiques qui président à l'expression des motions de soutien dans le système politique camerounais. La dernière articulation montre la motion de soutien comme un instrument de propagande politique en période électorale.

## **I-LA MOTION DE SOUTIEN : FACTEUR DE LIAISON ENTRE LES GOUVERNANTS ET LES GOUVERNES**

### **I.1) Marqueur d'allégeance au bloc gouvernant**

La motion de soutien s'enracine en effet dans l'histoire sociopolitique postcoloniale du Cameroun<sup>10</sup>. Elle indique le type de rapport qui sous-tend la relation entre l'élite gouvernante et le système politique au service duquel elle se trouve. En contexte monolithique, la motion de

soutien est une pièce maîtresse dans la régulation du jeu politique national. Le contexte d'autoritarisme d'alors imposait aux groupes socio-politiques de faire chorus derrière les institutions et davantage derrière la personne qui les incarne, à savoir le chef de l'Etat. Ce dernier était porté toujours en triomphe, louangé aussi bien par les hautes strates de la société que par le reste des groupes sociaux qui composaient le pays. Le contexte monolithique était fortement favorable à une telle gymnastique dans la spectacularisation de l'adhésion populaire aux institutions nouvellement installées dans la mouvance des indépendances acquises. Le parti unique servait alors de camisole de force, puisque c'est au sein de tel appareil politique que l'ensemble des communautés allaient communier aux fins de marquer leur allégeance au régime en place. Pour Bourmaud, « *Les mythes politiques idéologisés de l'Afrique postcoloniale interdisaient de fait toute démocratie puisqu'ils étaient par essence insusceptibles de contestation et partant, celui qui les incarnait* »<sup>11</sup>. A l'évidence, toute la dynamique politique postcoloniale s'inscrivait largement dans cette perspective où les dirigeants cherchaient à gagner ou à susciter, par la violence et/ou par la séduction la mobilisation populaire<sup>12</sup>. Dans ce cadre, les groupes sociaux étaient désormais tenus de militer au sein de l'unique parti politique et devaient présenter leur carte du militant comme pour manifester leur militantisme réel.

Au Cameroun, l'avènement du parti unique, Union nationale Camerounaise, en 1966 va consacrer l'unification du marché politique à l'échelle nationale. La société politique bascule désormais dans une sorte de symphonie idéologique où l'on assiste progressivement à la dominance d'un pôle idéologique unique et unidirectionnel, même si par moments des scènes de subversion sont à l'œuvre dans la société<sup>13</sup>. La participation politique repose dès lors sur un paradigme de soliloque qui montre l'unanimité et le conformisme dans les comportements des acteurs et des groupes sociaux. « *Les mots se font d'autant plus insistants que la réalité se situe aux antipodes. La nation, le peuple, l'unité soulignent en creux combien les sociétés africaines sont construites sur la division, la fragmentation, la faiblesse d'un sens collectif pourtant magnifié* »<sup>14</sup> souligne avec justesse Bourmaud. En effet, la dynamique de construction nationale agitée par les dirigeants va se traduire par un processus d'émasculatation et d'infantilisation des masses qui devront agir

par automatisme derrière ce que Bayart appelle le « *bloc hégémonique* »<sup>15</sup> c'est-à-dire ce groupe qui a pris les rênes de commande dans le contexte de la décolonisation. La scène politique montrait alors une véritable mise en scène où les groupes sociaux devaient se mouvoir derrière les détenteurs du pouvoir central. Faute de programme politique suffisamment élaboré, c'est à travers la profusion des motions de soutien que l'élite politique exprimait son allégeance au « Chef central » incarné par le « Chef de l'Etat » ou le « Président de la République. C'est ce régime de conduite qui va régir l'attitude de l'élite politique même en contexte du pluralisme politique où la culture de motion de soutien n'a pas subi un quelconque recul ni une altération. Au contraire, elle semble imprégner fortement l'agir de la classe gouvernante<sup>16</sup>.

## I.2) Marqueur d'attachement aux institutions de la République

Il suffit de faire une lecture au premier degré de différentes motions de soutien adressées au Président de la République au Cameroun pour se rendre à l'évidence que les rédacteurs de telles correspondances veulent fortement exprimer leur attachement aux institutions de la République. En effet, ils mettent en index un certain nombre de contraintes externes ou internes (troubles sociaux, intrusion des puissances extérieures, insécurité transfrontalière ou territoriale...) pour exprimer leur soutien au Chef de l'Etat et aux institutions de la République qu'il incarne. La stratégie consiste à mettre du relief sur des situations, fussent-elles minimales ou maîtrisables, susceptibles ou non de porter atteinte à l'intégrité du territoire, de provoquer l'instabilité du système ou de créer une désintégration nationale. A l'évidence, le contexte de production des motions de soutien est celui : « *des médiations multiples où le discours légitime est d'abord conçu comme un acte d'énonciation du nœud d'un problème, d'un conflit ou d'un désaccord, mais acte d'accusation qui n'appelle plus la possibilité d'une réplique contradictoire à la suite de laquelle se négocieraient les termes d'un accord* »<sup>17</sup>. A tout point de vue, les prétextes ne manquent pas, qui servent toujours d'ingrédients aux arguments des rédacteurs de ce genre de document. Par leur manie épistolaire, les rédacteurs de motions de soutiens dramatisent des situations de tension larvée, ils nourrissent l'avènement de trouble au sein de la nation, ils mettent en alerte la conscience de celui qui a la nation en

charge, ils l'éveillent sur les manœuvres pernicieuses et lui montrent que les ennemis peuvent être tout aussi dedans que dehors. Faut-il alors comprendre, le leitmotiv de tels discours à l'épreuve de la fragilité des institutions des Etats en Afrique où il est généralement admis que derrière la façade institutionnelle, règnent des hommes forts et puissants sur des groupes sociaux impuissants et émasculés, sur des équilibres sociologiques précaires ? Le fonctionnement des institutions dans beaucoup des pays africains indique que les hommes au pouvoir et qui y séjournent longtemps ne travaillent pas à la solidité des appareils étatiques ; alors qu'ils manœuvrent pour se maintenir au pouvoir sans envisager une alternance ou une alternative<sup>18</sup>.

En Afrique, la construction des pouvoirs personnels voire personnalisés est plus forte et plus prégnante que l'efficacité des institutions et des appareils existants dont le fonctionnement n'est en fait assuré que par le bloc qui tient encore les clés du pouvoir essentiel. A l'évidence, les motions de soutien qui portent sur l'attachement de l'élite et des groupes qu'elle représente autour des institutions traduisent bien que pour vivre et survivre aux assauts probables, il faut toujours se donner les gages de la prévention et de la prévision. Dans ce sillage, les motions de soutien veulent mettre en confiance celui qui trône à la tête des institutions, lui éviter le stress de pouvoir et finalement l'installer dans l'illusion du fonctionnement normal et efficace des institutions.

### **I.3) Marqueur de reconnaissance à l'action publique de l'Etat**

Outre qu'elles portent sur l'allégeance au bloc gouvernant et expriment l'attachement aux institutions du pays, les motions sont également un catalogue de reconnaissance et de gratitude à l'égard des pouvoirs publics. Il s'agit d'égrener un ensemble de réalisations publiques dans une région, dans une localité ou dans un canton. Les motions de soutien qui montent dans de différentes localités du pays compilent ainsi les investissements publics que l'Etat a dû réaliser ou qui sont en cours de réalisation. Ces investissements portent entre autres sur les routes, la création des écoles, des collèges ou d'universités, la construction des centres de santé, la construction des bâtiments publics, des forages, des foyers culturels, etc. Il est également fait mention de la promotion de

l'élite locale, de l'avènement d'une unité administrative ou de la venue du Chef de l'Etat dans une région. Les rédacteurs dressent en effet l'essentiel des actes posés par les pouvoirs publics en leur direction.

Les motions de soutien mettent une emphase sur la « sollicitude constante du Chef de l'Etat », sur sa « magnanimité » et sa « prompt réaction » notamment en cas de sinistre (famine), de catastrophe naturelle (séisme, inondations en période de crue dans certaines régions du pays) ou de grandes pandémies (choléra, méningite). L'action publique réalisée dans telle ou telle région ou localité est d'abord le fait du « Chef de l'Etat », de son parti et rarement de l'Etat lui-même. C'est ici qu'on saisit la difficulté à faire une démarcation entre le parti et l'Etat. Au Cameroun, le terme « parti-Etat » souligne en effet cette confusion entre l'espace partisan et l'espace étatique, l'action partisane et l'action de l'Etat. Evoluant dans un régime politique à forte dose présidentialiste, l'on peine toujours à entrevoir une lisibilité entre les réalisations publiques relevant du rôle régalien de l'Etat et celui posé au nom du parti. Même s'il arrive que les rédacteurs de la motion de soutien soient des acteurs de la société civile (autorités religieuses, autorités traditionnelles, classe intellectuelle, associations, agences de développement, corporations diverses...), c'est toujours sur le compte du Chef de l'Etat que les réalisations publiques sont affectées.

Certes, incarnation de l'institution républicaine, le Chef de l'Etat, du moins dans le contexte camerounais, n'en reste pas moins le président national du Rassemblement démocratique du peuple Camerounais, parti qui regroupe en son sein l'essentiel de l'élite politique et bureaucratique du pays. Il se saisit ainsi des réalisations publiques pour l'investir sur le terrain de marketing politique en période électorale. Les motions de soutien qui donnent du relief, augmentent le crédit politique de l'action publique en émasculant l'Etat- puissance publique originelle- de sa fonction impersonnelle et de son rôle régalien. Il se pose désormais la logique de construction politique de l'action publique en situation camerounaise, dont les motions de soutien servent de support d'instrumentation<sup>19</sup>.

## II-LOGIQUES ET STRATEGIES D'ELABORATION DE MOTION DE SOUTIEN

### II.1) La quête de légitimité sociologique par l'élite politique

Dans un contexte du pluralisme politique, la quête de la légitimité sociologique est une tâche ardue pour les entrepreneurs politiques engagés dans la conquête des trophées divers. En effet, les motions de soutien qui émanent généralement de la base redonnent plus de crédit et de puissance symbolique aux acteurs politiques locaux. Si les motions de soutien revêtent le caractère populaire, il reste évident que ce sont d'abord les acteurs politiques essentiels qui en assurent la paternité voire la responsabilité. Ils en sont les principaux signataires et en projettent une certaine légitimité populaire. A l'évidence, par une telle conduite rationnelle, l'élite politique cherche à manifester à l'intention du pouvoir central et notamment au Chef de l'Etat qu'elle jouit d'une assise sociologique dans sa localité. Ceci doit être le gage de son maintien à un poste stratégique ou de sa promotion à une échelle supérieure.

L'élite médiatise sa relation au pouvoir central par les motions de soutien qui indiquent son adhésion aux valeurs et aux « idéaux » véhiculés par le régime du « Nouveau national »<sup>20</sup>. À l'échelle centrale, l'élite politique est un interlocuteur privilégié qui doit porter les doléances de la base vers le sommet et témoigner également que la légitimité du système ne souffre d'aucune contestation au niveau local ou périphérique. Dans le parti RDPC, ce sont généralement ces élites qui sont associées et impliquées lors des cérémonies marquant soit l'anniversaire du parti, soit l'anniversaire de l'accession à la magistrature suprême du président de la République Paul Biya. Elles sont désignées comme des « personnes ressources », ou des « personnalités d'accompagnement » ; ce qui accroît davantage leur ascendance dans leur région ou leur localité.

La quête de la légitimité sociologique *via* les motions de soutien se manifeste également lors des nominations à des postes prestigieux (Ministères, Direction des sociétés d'Etat, Président de Conseil d'Administration, Recteur, Haut cadre dans l'administration centrale...).



L'occasion est alors offerte aux promus de descendre au village afin de communier avec les membres de la communauté à qui l'on distribue des agapes et victuailles. La promotion d'un « fils de terroir » le dote d'une certaine légitimité auprès de sa communauté. Ce dernier est désormais pris pour être le représentant et le défenseur des intérêts de la localité au niveau de l'instance institutionnelle. L'élite subit ainsi la pression communautaire qui la pousse à trouver de l'emploi aux autres enfants de village, à orienter les réalisations publiques vers sa localité et à faire preuve d'une certaine magnanimité vis-à-vis de la région. La position institutionnelle de l'élite se saisit du coup de la logique communautariste de la dette<sup>21</sup>.

## **II.2) La quête de leadership politique à l'échelle périphérique et nationale**

Il y a en effet toute une conflictualité qui régit l'élaboration des motions de soutien. Cette conflictualité met en scène des acteurs politiques de premier plan qui colonisent l'espace politique soit à l'échelle nationale soit à l'échelle locale. Le jeu indique les luttes de préséance et de leadership autour de la rédaction de ces documents qui sont devenus avec le temps des pièces de légitimation pour l'élite politique. En effet, dans un espace politique local où circulent des capitaux divers (poste électif, ressources publiques, maîtrise de l'espace politique, mission de porte-parole collectif, direction d'un appareil politique...) il y a une compétition constante entre les acteurs politiques d'une localité ou d'une région. Il arrive souvent qu'une élite en raison de sa position de premier plan dans la société (Ministre ou Directeur de société d'Etat, Président de conseil d'administration, ) monopolise la scène politique au point de faire obstruction et ombrage aux autres acteurs. Elle va ainsi se porter seule garante des motions de soutien pour en être finalement l'unique signataire. Ce qui ne va pas toujours sans susciter de courroux chez les autres. Des tentatives de ripostes sont alors mises en œuvre où l'on voit plusieurs motions monter d'une même région, d'une même localité, voire d'un même village avec des signatures des membres d'un même appareil politique. Au sein de l'élite politique, les conflits de leadership sont monnaie courante. Ils traduisent que le champ politique est loin d'être régi par des logiques d'interaction congruente.

Parce que les motions de soutien sont des manifestes d'allégeance et d'adhésion autour de la figure du président de la République, personne ne veut être confinée à l'arrière-plan au risque de subir une déchéance ou d'être simplement oubliée lors d'éventuelles promotions. Pour se mettre en exergue et marquer de son empreinte l'activité politique à l'échelon périphérique, l'élite politique s'implique de plus en plus dans les questions de développement local et l'animation des associations de canton et de village. Ces structures de développement à l'échelle locale, officiellement apolitiques, ne servent pas moins d'appoint politique aux acteurs politiques dans la mesure où elles servent de courroie de transmission des motions de soutien au président national du parti au même titre que les militants de base. Dans ce cas, ce n'est donc qu'un ajustement stratégique que les acteurs politiques ont opéré pour assurer leur entière visibilité dans le champ politique local avec résonance à l'échelle nationale. La manie qui préside à la rédaction des motions de soutien souligne aussi que l'élite veut assurer le rôle de « porte-parole collectif », sorte de « *mission de délégation* »<sup>22</sup> pour des communautés et des localités entières.

La quête de leadership se traduit par cette capacité à assumer l'interlocution entre la périphérie et le pouvoir central. Le leader dans l'espace politique local doit être en mesure de rallier l'élite et les communautés de sa localité autour de sa personne ; ce qui doit se traduire par une absence de conflit ouvert ou de lutte larvée lors de la rédaction des motions. Un minimum de consensus instauré dans le jeu politique par une élite locale est un indicateur de son manège à niveler les tendances centrifuges.

### II.3) L'expression du clientélisme politique

La science politique africaniste a dès l'accession des pays africains à l'indépendance admis la nature « néo-patrimoniale » des régimes politiques nouvellement installés<sup>23</sup>. En effet, dans cette perspective, le fonctionnement des Etats africains repose sur une nette confusion entre la « sphère publique » et la « sphère privée ». L'inculturation de l'Etat africain s'opère sous le versant de la patrimonialisation de ses ressources constitutives<sup>24</sup>. Dans ce sillage, le clientélisme a pris du relief qui marque

le rapport de la société à l'Etat. Saisie sous cet angle, et au regard de la structuration de la société politique camerounaise, il est loisible d'admettre que la motion de soutien perpétue la tradition clientéliste qui loge en son sein. Dans la logique « centre-périphérie », les motions sont des outils de clientélisation de la relation de l'élite au pouvoir central. Ce que recherchent les producteurs de motion de soutien c'est la bonne grâce du pouvoir central, de l'Etat qui est le principal pourvoyeur des rentes et des prébendes au sein de la société. Dans ce sens, la motion de soutien peut être vue comme un instrument de clientélisme dans un système politique patrimonial où les positions institutionnelles constituent de véritables instances d'accumulation de ressources et de capitaux divers.

Les signataires de motion de soutien sont généralement détenteurs des postes et de positions dans l'espace institutionnel d'où ils tirent l'essentiel des ressources qu'ils injectent dans leurs communautés d'origine. Ils se constituent ainsi comme de potentiels clients de pouvoir central au niveau périphérique. Ils usent de leur position dans les institutions pour magnifier leur personnalité et se construire une certaine aura auprès de la localité en procédant à des donations toujours intéressées<sup>25</sup>. La stratégie commande alors de constituer sa base locale en un vivier de clients pour le système notamment lors des campagnes électorales, en termes aussi d'adhésion autour des idéaux incarnés par le régime politique qu'ils servent avec un zèle débordant<sup>26</sup>. Ce qui est recherché c'est l'ancrage sociologique d'un système qui procède par médiation de l'élite pour atteindre la périphérie. L'élite utilise sa position institutionnelle pour asseoir la légitimité du système dans le corps social ; aussi la société est en attente des retombées et des réalisations diverses. C'est la logique clientéliste qui met en scène la relation transactionnelle entre l'Etat, l'élite et la société<sup>27</sup>. Autant l'Etat opère une incursion dans le corps social au travers des pratiques de coercition, autant les sociétés se saisissent de la présence envahissante des dispositifs de celui-ci pour articuler une relation reposant essentiellement sur la logique de patrimonialisation des ressources publiques.

### III-LA MOTION DE SOUTIEN : INSTRUMENT DE PROPAGANDE POLITIQUE AU CAMEROUN

#### III.1) La mobilisation de la motion de soutien en période électorale

La réinstauration du pluralisme politique au début des années 1990 a réaménagé la pratique politique au Cameroun<sup>28</sup>. C'est davantage sur le terrain électoral qu'il y a eu ce que Sindjoun appelle la « rupture paradigmatique »<sup>29</sup> avec le passage des « élections sans choix » aux « élections compétitives »<sup>30</sup>. En effet, la démocratie multipartite institue les élections concurrentielles entre plusieurs formations politiques. Dans le but de rallier les groupes sociaux autour des programmes politiques, les acteurs politiques doivent désormais forger des stratégies de séduction de l'électorat. La scène politique camerounaise s'est fortement complexifiée en raison notamment de la pluralité des partis politiques qui sont des acteurs de la conflictualité idéologique pendant les moments électoraux. En effet, c'est en exploitant les motions de soutien compilées dans les cinq tomes édités par la Société de presses et d'éditions du Cameroun (SOPECAM) que le bloc au pouvoir va construire sa stratégie de démonstration idéologique notamment lors des présidentielles du 09 octobre 2011.

A l'évidence, chaque tome de Paul BIYA. L'appel du peuple a fait l'objet d'une forte médiatisation dans l'espace public. Les cérémonies de dédicace organisées par les responsables du RDPC donnaient lieu à une véritable levée de bouclier, à une forte mobilisation de l'élite politique et bureaucratique du pays. Afin d'atteindre une frange importante de la population militante acquise à la cause du RDPC, l'élite procède à la distribution de ce document aux militants de base lors des cérémonies consacrant soit l'anniversaire du parti soit l'anniversaire de l'accession du président de la République Paul Biya à la magistrature suprême. De même, aussi bien sur les antennes des chaînes publiques (CRTV, radios publiques) que dans divers supports médiatiques que dans les espaces publics, des conférences-débats ont été organisés dans le but de donner plus d'écho à l'Appel du peuple, document de marketing politique dont le nom indique qu'il est l'émanation de la volonté du peuple camerounais.

Les acteurs politiques du RDPC vont désormais travailler à conférer un caractère populaire à un document qui reste d'abord le fruit des militants d'un parti politique qui a réussi à monopoliser l'espace politique national en dépit du retour au multipartisme. Au demeurant, la publication en série de plusieurs tomes fera l'objet des regards croisés dans le corps sociopolitique. Alors que le bloc au pouvoir s'installe dans la gloriole de son Chef central (président de la République), l'opposition et une fraction de la société civile marquent des ponts de désapprobation.<sup>31</sup>

### **III.2) La motion de soutien comme pièce de construction de la cote de popularité d'un candidat**

Dans un système politique où les programmes politiques font défaut, les motions de soutien remplissent alors le vide idéologique. Elles attestent désormais de la légitimité du système et de celui qui l'incarne au premier chef (président de la République). La logique est à l'œuvre au Cameroun depuis le retour du pluralisme politique. En effet, les motions de soutien ont une force de pression sur son destinataire que représente le président de la République. Elles constituent à ses yeux le thermomètre qui lui permet de mesurer son niveau de légitimité populaire, son ancrage dans la société et le degré de réalisation de son projet de société pour la nation. Les motions de soutien sont des miroirs-tests pour les tenants de pouvoir central.

Dans ce cas, la publication en cinq tomes de différentes motions de soutien émanant de diverses sphères de la vie nationale camerounaise montre en effet la « cote de popularité » du président Biya, de son ancrage sociologique et de l'adhésion d'une bonne frange des Camerounais à son modèle de gouvernance. Ainsi selon les hagiographes du système : « *Les motions de soutien ne susciteraient certainement pas un tel engouement dans notre pays, si elles n'étaient jugées ni significatives par leur destinataire, ni utiles et efficaces par leurs auteurs qui, chacun d'entre vous le sait bien, sont de toutes les origines, appartiennent à toutes les catégories sociales et à tous les milieux socioprofessionnels* »<sup>32</sup>. Aussi, ils soulignent avec force que : « *La légitimité résulte de l'adhésion constante du plus grand nombre de citoyens au programme*

de « l'homo politicus », à son action, à sa vision, par-delà les vicissitudes et les aléas des actes qu'il pose quotidiennement et dont le destinataire n'est autre que le peuple souverain. La légitimité dont se prévaut le Président Paul Biya, elle a été acquise à l'occasion des élections libres, concurrentielles et transparentes au terme desquelles le peuple camerounais lui a confié la direction du pays »<sup>33</sup>. Les arguments mobilisés mettent l'accent sur la légitimité dont jouit le président Paul Biya. La motion sert de pièce de jaugeage à l'attachement populaire à la personne du chef de l'Etat. Il est désormais crédité d'une opinion favorable dans la société. Ceux qui construisent une telle image du président de la République dressent son bilan qui se décline en réalisations publiques, en la stabilité du pays, en maintien de l'intégrité territoriale, au progrès et à la prospérité économique, à la promotion de la justice... Ce sont autant des ingrédients qui sont affectés à la gestion publique d'un homme qui « bénéficie désormais du soutien de l'ensemble de la nation ». Sa cote de popularité n'a point d'égale et ne peut être contestée. Le discours se veut ainsi dithyrambique, louangeur et glorifiant. Il rappelle la magnification du « culte de personnalité » des chefs d'Etat sous la période du monolithisme. Un tel discours est réinvesti sur le champ de la compétition électorale.

### **III.3) La motion de soutien : un indicateur de la compétition électorale**

C'est dans la mouvance des élections présidentielles tenues le 09 octobre 2011 que la motion de soutien compilée sous forme d'Appel du peuple a servi d'instrument de propagande politique. En effet, ces élections ont été précédées par une forte polémique dans la classe politique et intellectuelle sur la légalité ou non de la candidature de Biya. Si pour certains (bloc au pouvoir et militants de leur parti) la candidature de Biya ne souffrait d'aucune illégalité, pour d'autres (société civile, acteurs politique, intellectuels) par contre, cette candidature est frappée d'anti-constitutionnalité<sup>34</sup>. A cette aune, la mobilisation de *l'Appel du peuple* peut être appréhendée comme une stratégie de riposte aux logiques contestataires de la mise en question de la candidature de Biya qui se succédait à lui-même.

Dans les différents tomes, les auteurs en appelaient vivement à la candidature du président sortant en dépit de sa longévité au pouvoir.

De fait, l'Appel du peuple a été présenté et utilisé comme une preuve irréfutable de ce que le président Biya bénéficiait encore d'une bonne dose de légitimité et de crédibilité dans la population camerounaise. Face à ces concurrents, Biya avait pris une longueur d'avance en terme de marketing politique et de construction d'une stratégie gagnante en dépit de la montée des critiques à l'encontre de son système, qui montaient aussi bien de la société civile que de l'opposition. Dès le lancement de la campagne en vue des élections présidentielles du 09 octobre 2011, ce sont essentiellement les images du candidat du RDPC, qui ont été affichées sur toutes les artères de différentes villes du pays au point où la presse nationale n'a pas hésité de parler de « campagne à deux visages » et « *d'affichage à géométrie variable* » pour des candidats en compétition. « *Alors que le candidat du Rdpc est posé sur les panneaux hauts, qui tapent directement à l'œil qu'on soit à pied ou dans une voiture avec des couleurs d'espoirs, les autres sont au sol, couché sur des supports peu sérieux et sales qui ne sont pas de nature à relever leur image auprès de la population cible en âge de voter. Il y a une dénivellation de visibilité entre les deux camps* » souligne Albert Njampou, consultant en marketing politique<sup>35</sup>. Aussi il est noté que : « *Si la fièvre est véritablement montée au Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC), parti au pouvoir, la campagne reste discrète dans les rangs des candidats de l'opposition* »<sup>36</sup>. Outre que le RDPC mobilise l'ensemble des ministres et hauts cadres de l'administration, ce parti puise directement dans le trésor public et utilise les ressources matérielles (véhicules administratifs, bâtiments...) de l'Etat ; ce qui le positionne par ricochet en pole position dans la mobilisation sociale en contexte électoral.

Les ressources des formations politiques sont ainsi inégalement réparties ; lesquelles ressources portent aussi bien sur les moyens financiers, matériels et/ou humains que sur les arguments à formuler pour conquérir l'électorat. L'espace de concurrence politique reste ainsi marqué par ce que Gaxie appelle le « *cens caché* »<sup>37</sup>, qui traduit une inégalité systémique entre les formations politiques et leurs leaders. Si dans le camp présidentiel, les cadres du parti peuvent miser sur la kyrielle des

motions de soutien envoyées à l'adresse de leur candidat, l'opposition engage souvent la campagne sur un ton de diatribes et de critiques sur le bilan de l'équipe sortante. Dans la mouvance de lancement de campagne, Cavaye Yeguié Djirbril, président de l'Assemblée nationale et membre du bureau du RDPC a déclaré : « *Après les « Appels du peuple » appelant notre président Paul Biya à se porter candidat à la magistrature suprême pour les 7 prochaines années, il a définitivement levé le doute en se déclarant candidat. Nous devons aller massivement comme un seul homme aux urnes le 9 octobre prochain pour l'élire avec un score fleuve* »<sup>38</sup>. Dans un contexte de longévité au pouvoir<sup>39</sup>, la stratégie de l'équipe gouvernante a consisté à redorer le blason de son leader en mettant un accent particulier sur les risques que le pays pourrait encourir éventuellement si jamais sa défaite était consacrée par les urnes. Le discours se construit désormais autour de la « paix et de la stabilité » comme valeurs fondamentales de « *développement et de la prospérité économique du pays* »<sup>40</sup>. Parce que les Camerounais sont en attente d'alternance après plusieurs décennies de gestion de pouvoir monopolistique par un même « bloc historique », les partisans du président-candidat articulent l'artillerie lourde dans la construction d'une formule de marketing politique qui puisse convaincre les populations au moment où l'on assiste de plus en plus à une « *démobilisation électorale* »<sup>41</sup>. Dans cette visée, l'agitation de l'Appel du peuple comme l'émanation de la volonté populaire qui sollicite la présentation de la candidature Paul Biya aux élections présidentielles de 2011 procède d'une rationalité tactique, d'un investissement multiplicateur des dividendes sur le terrain politique. En dépit de la contestation électorale manifestée par les principaux de l'opposition après la proclamation des résultats<sup>42</sup> qui donnaient la victoire de Paul Biya, le RDPC va parler de « *vainqueur naturel* »<sup>43</sup>, comme pour mettre en concordance le document « *L'Appel du peuple* », le thème de la campagne « *Le Choix du peuple* » et le verdict des urnes<sup>44</sup>. La construction d'une telle concordance veut déjouer toute tentative de remise en cause des résultats sortis des urnes et conférer une certaine crédibilité au processus électoral.



## CONCLUSION

Il peut paraître bien curieux d'inscrire la motion de soutien au stade d'objet d'analyse politologique en raison de sa récurrence dans la pratique politique et du rôle idéologique qu'elle remplit pour les régimes politiques en rupture d'ancrage sociologique<sup>45</sup>. La sortie de l'époque monolithique pouvait également contribuer au déclassement analytique des motions de soutien alors même que la démocratie pouvait introduire de nouvelles pratiques dans la régulation des sociétés africaines<sup>46</sup>. Cependant, l'exemple camerounais ayant fait l'objet d'argumentation dans le cadre de cette réflexion incite toujours à un regain d'intérêt au phénomène de motion de soutien tant sa prégnance et sa dominance dans la régulation de l'ordre politique peuvent nourrir des interrogations diverses. L'avènement du pluralisme politique n'a pas sonné le glas des motions de soutien dans la pratique politique ni dans le fonctionnement des régimes politiques africains. Dans ce cas, le Cameroun peut servir de figure emblématique. Au demeurant, il faut aller au-delà de la conjoncture politique (élection par exemple) pour attester de la véracité des motions de soutien dans la dynamique de renforcement et de perpétuation d'un ordre politique qui congédie toute perspective d'alternance et de renouvellement de l'élite gouvernante. La culture de la motion de soutien perpétue la vision atemporelle de pouvoir qui s'installe dans la stabilité, la pérennité et l'éternité. Son rejaillissement dans le contexte démocratique prolonge en effet le « *principe autoritaire* »<sup>47</sup> de configuration monopoliste de la gouvernance politique au Cameroun. Analysée à l'épreuve de la pratique électorale camerounaise, la motion de soutien s'indique comme une variable lourde de la rémanence d'un habitus politique systémique. ■

## NOTES

<sup>1</sup>Sociologue, Maître de recherche, enseignant associé à l'ESSTIC/Université de Yaoundé II

<sup>2</sup>Jacques Ellul, *Propagandes*, Paris, Armand Colin, 1962, p. 13.

<sup>3</sup> Dans les démocraties établies, ce sont généralement les programmes et les projets de société qui servent de construction de légitimité électorale aux groupes politiques ; alors que dans les régimes autoritaires d'Afrique noire, les

motions de soutien sont démesurément utilisées comme des tests et des indicateurs de popularité et d'ancrage sociologique au personnel gouvernant. En régimes démocratiques la motion de soutien est d'usage inhabituel. Lire notamment, Jacques Gerstlé, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2004 ; Philippe Riutort, *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte, 2007.

<sup>4</sup> Jean-Marie Cotteret, *Gouverner c'est paraître*, Paris, PUF, 2002.

<sup>5</sup> Certes au Cameroun, il manque cruellement des études sur les motions de soutien dans le jeu politique pluraliste, mais leur prégnance indique qu'elles sont d'une certaine utilité aussi bien pour l'élite que pour le régime en place depuis 1982. Dans les démocraties longtemps constituées, la propagande politique subit certes des mutations mais elle reste toujours présente dans la société politique de différents pays. Voir Denis Rolland et al. (coords), *Les Républiques en propagande. Pluralisme politique et institutionnalisation XIXème-XXIème siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006.

<sup>6</sup> Cf. Jean-Pierre Fogui, *L'intégration politique au Cameroun*, Paris, LGDJ, 1990 ; Luc Sindjoun, *L'Etat ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris, Economica, 2002.

<sup>7</sup> Ces motions de soutien ont fait l'objet de publication en cinq volumes par la Société de presse et d'éditions du Cameroun (SOPECAM) avec le titre de : Paul BIYA. *L'appel du peuple*, Yaoundé, éditions SOPECAM (Vol. I, 2009 ; Vol. II, 2010 ; Vol. III, 2010, Vol. IV, 2011, Vol. V, 2011).

<sup>8</sup> Cf. Jeune Afrique, n°2647, 2011, pp. 22-29. Le journal n'hésita pas à qualifier Paul Biya de « président inoxydable », qui « obsède son pays au point de défier l'usure du temps ». Paul Biya est au pouvoir depuis 1982.

<sup>9</sup> David Easton, *Analyse du système politique*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 148.

<sup>10</sup> Toute la littérature politique consacrée au fonctionnement de l'Etat postcolonial au Cameroun fait mention de la récurrence de la pratique de motion de soutien comme instrument de codification de la relation affinitaire entre le régime politique et la société. Aussi bien en contexte monolithique qu'en période d'essais démocratiques, la motion de soutien est une variable lourde de la construction du rapport entre le pouvoir central et la périphérie. Lire Jean-François Bayart, *L'Etat au Cameroun*, Paris, PFNSP, 1985 ; Fabien Eboussi Boulaga, *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; Abel Eyinga, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 1984 ; Luc Sindjoun, *L'Etat ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, op. cit. ; Jean-Pierre Fogui, *L'intégration politique au Cameroun*, op. cit. ; Maurice Kamto, *Pouvoir et droit en Afrique noire*, Paris, LGDJ, 1987.

<sup>11</sup> Daniel Bourmaud, *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997, p. 77.

<sup>12</sup> Jean-François Bayart et al., *Le politique par le bas en Afrique noir. Contri-*

butions à une problématique de la démocratie, Paris, Karthala, 1992. Voir également Cedric Mayrargue et Comi Toulabor, « L'expression et la participation politiques en Afrique », Mamoudou Gazibo et Céline Tririot (dir), *Le politique en Afrique. Etat des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, pp. 103-131.

<sup>13</sup> Jean-François Bayart, *L'Etat au Cameroun*, Paris, PFNSP, 1984.

<sup>14</sup> Daniel Bourmaud, *La politique en Afrique*, op. cit., p. 77.

<sup>15</sup> Jean-François Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

<sup>16</sup> Que ce soit en période électorale ou non, les motions de soutien sont rédigées et envoyées en direction du Chef de l'Etat du Cameroun, Paul Biya. Il suffit de parcourir le quotidien national *Cameroon Tribune* pour se rendre compte que ceci est une habitude bien ancrée dans le comportement de l'élite politique camerounaise.

<sup>17</sup> Laurent-Charles Boyomo Assala, « 'Je vous verrai' ou comment la langue de bois s'actualise. Ruptures et continuités du discours politico-bureaucratique en période de mondialisation », *Revue africaine d'études politiques et stratégiques*, n°1, 2001, p. 35.

<sup>18</sup> Jean-Marc Châtaignier et Hervé Magro (dir), *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala, 2007.

<sup>19</sup> Lire sur une telle appréhension, Dominique Darbon et Ivan Crouzzel, « Administrations publiques et politiques publiques des Afriques », Mamadou Gazibo et Céline Thiriot (dir), *Le politique en Afrique*, op. cit., pp. 71-101.

<sup>20</sup> Tel est le nom donné au régime politique camerounais depuis l'arrivée de Paul Biya à la tête de l'Etat.

<sup>21</sup> Alain Marie, « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation. De la relation de dette à la lutte sociale », *Cahiers d'Etudes africaines*, n°166, Vol. XLII-2, 2002, pp. 207-255.

<sup>22</sup> Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Minuits, 1987.

<sup>23</sup> Jean-François Médard, « La spécificité des pouvoirs africains », *Pouvoirs*, n°25, 1983, pp. 5-22.

<sup>24</sup> Etienne Le Roy, « La formation de l'Etat en Afrique, entre indigénisation et inculturation », GEMDEV, *Les avatars de l'Etat en Afrique*, Paris, Karthala, 1997, pp. 7-21.

<sup>25</sup> Jean-François Médard, « Le rapport de clientèle : du phénomène social à l'analyse », *Revue française de science politique*, Vol. 26, 1976, pp. 103-131.

<sup>26</sup> Jacques Fame Ndongo, ministre de l'enseignement supérieur et membre du bureau politique du RDPC a qualifié la classe dirigeante camerounaise de « créature » et d'« esclave » au président de la République, Paul Biya.

<sup>27</sup> Jean-François Bayart, « Les sociétés africaines face à l'Etat », *Pouvoirs*,

n°25, 1983, pp. 23-39.

<sup>28</sup> AlawadiZelao, « Les élections en territoire post-monolithique : la transfiguration du champ politique camerounais au détour du renouveau démocratique », *Revue camerounaise de sociologie et anthropologie*, n°1, Vol. 2, 2005, pp. 97-130.

<sup>29</sup> Luc Sindjoun, « Le paradigme de la compétition électorale dans la vie politique : entre tradition de monopole politique, Etat parlementaire et Etat seigneurial », Luc Sindjoun (dir), *La révolution passive au Cameroun : Etat, société et changement*, Dakar, CODESRIA, 1999, pp. 269-330.

<sup>30</sup> Toutefois il faut éviter de s'enfermer dans une sorte d'enchantement analytique en ce qui concerne la rupture dans la pratique électorale au Cameroun. La réalité montre même qu'il y a rémanence de certaines habitudes qui ont prévalu dans le contexte du monopartisme. La contestation quasi récurrente des élections en Afrique souligne qu'il y a encore de chemin à faire dans l'organisation des élections transparentes et démocratiques. *Lire Politique africaine*, « Des élections comme les autres », n°69, 1998, Patrick Quantin (dir), *Voter en Afrique. Comparaisons et différenciations*, Paris, L'Harmattan, 2004.

<sup>31</sup> Voir *Mutations*, n°2961, 2011, pp. 3 et 5.

<sup>32</sup> Discours tenu par René Emmanuel Sadi, à l'époque Secrétaire du RDPC, lors de la présentation officielle de la sortie de Paul BIYA. *L'Appel du Peuple*, Tome 4 » le 18 avril 2011 à Yaoundé.

<sup>33</sup> Jacques Fame Ndongo, « L'appel du peuple au Président Paul Biya : une légitimité toujours renforcée », Paul BIYA. *L'appel du peuple*, 2009, Tome I, p. 30.

<sup>34</sup> Depuis le 14 avril 2008, l'article 6.2 qui limitait les mandats du président de la République au Cameroun a été supprimé. Le débat a porté sur la rétroactivité ou non de cette mutation constitutionnelle. Sur les prises de position des intellectuels à ce sujet lire, *La Nouvelle Expression*, n°2987, 2011, pp. 5-8 ; *Le Messager*, n°3355, 2011, pp. 3, 6 et 7.

<sup>35</sup> *Mutations*, n°3001, 2011, p. 7.

<sup>36</sup> *L'Actu*, n°113, 2011, p. 7.

<sup>37</sup> Daniel Gaxie, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1993.

<sup>38</sup> *Mutations*, n°30001, 2011, p. 8.

<sup>39</sup> Au pouvoir depuis 1982, Paul Biya passe ainsi 30 ans au pouvoir.

<sup>40</sup> Lire le dossier de *Mutations*, « Présidentielle 2011. La paix, argument du chantage électorale », n°2972, 2011.

<sup>41</sup> L'organisme Transparency International Cameroon situait le taux d'abstention des élections présidentielles de 2011 autour de 70% (voir Rapport final de la mission d'observation électorale); pendant que le discours officiel situe le taux de participation autour de 65, 82% (voir dossier Cameroon tribune,

n°9955, 2011, pp. 5-12).

<sup>42</sup> On a ainsi parlé de G7 pour désigner les sept formations politiques qui se sont coalisées pour rejeter les résultats des présidentielles du 09 octobre 2011. Il s'agit notamment de : Social democratic front (SDF), La Dynamique, Alliance des forces progressistes (AFP), Union démocratique du Cameroun (UDC), Cameroon people's party (CPP), Patriotes démocrates pour le développement du Cameroun (PADDEC) et de Bloc pour la reconstruction et l'indépendance économique du Cameroun (BRIC).

<sup>43</sup> Voir l'organe de publication du RDPC, *L'Action*, n°810, 2011, pp. 3-24.

<sup>44</sup> A l'issue de ces élections Paul Biya a été crédité de 77, 98% des suffrages exprimés selon les résultats promulgués par la cour suprême.

<sup>45</sup> A l'horizon de la sociologie politique africaniste, la tendance est qu'en dépit des pratiques autoritaires et auto-glorifiantes qui imprègnent fortement la conduite des gouvernants postcoloniaux, les régimes politiques restent des pesanteurs au-dessus des têtes des groupes sociaux. Ce qui peut à l'évidence expliquer de cette surenchère de motion de soutien à construire une légitimité plutôt factice que réelle. Voir Cedric Jourde, « Les grilles d'analyse de la politique africaine. La problématique de l'Etat », Mamadou Gazibo et Céline Thiriot (dir), *Le politique en Afrique. Etat des débats et pistes de recherche*, op. cit., pp. 43-70.

<sup>46</sup> Francis Akindès, *Les mirages de la démocratie en Afrique*, Dakar, Codesria/Karthala, 1996.

<sup>47</sup> Achille Mbembe, « Une économie de prédation. Les rapports entre la rareté matérielle et la démocratie en Afrique subsaharienne », *Foi et développement*, n°241, 1996, pp. 18.

## BIBLIOGRAPHIE

**Alawadi Zelao**, « Les élections en territoire post-monolithique : la transfiguration du champ politique camerounais au détour du renouveau démocratique », *Revue camerounaise de sociologie et anthropologie*, n°1, Vol. 2, 2005, pp. 97-130.

**Bayart et al.**, *Le politique par le bas en Afrique noir. Contributions à une problématique de la démocratie*, Paris, Karthala, 1992.

**Bayart, J. F.**, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989.

**Bayart, J. F.**, *L'Etat au Cameroun*, Paris, PFNSP, 1985.

**Bayart**, « Les sociétés africaines face à l'Etat », *Pouvoirs*, n°25, 1983, pp. 23-39.

**Bourdieu**, *Choses dites*, Paris, Minuits, 1987.

**Bourmaud, D.**, *La politique en Afrique*, Paris, Montchrestien, 1997.

**Boyomo Assala, L-C.**, « 'Je vous verrai' ou comment la langue de bois s'actualise. Ruptures et continuités du discours politico-bureaucratique en période de mondialisation », *Revue africaine d'études politiques et stratégiques*, n°1, 2001, pp. 11-37.

**Châtaignier, J.M. et Magro, H.** (dir), *Etats et sociétés fragiles. Entre conflits, reconstruction et développement*, Paris, Karthala, 2007.

**Cotteret, J.M.**, *Gouverner c'est paraître*, Paris, PUF, 2002.

**Darbon, D. et Ivan, C.**, « Administrations publiques et politiques publiques des Afriques », Mamadou Gazibo et Céline Thiriot (dir), *Le politique en Afrique. Etat des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, pp. 71-101.

**Easton, D.**, *Analyse du système politique*, Paris, Armand Colin, 1974.

**Eboussi Boulaga, F.**, *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris, L'Harmattan, 1997.

**Ellul, J.**, *Propagandes*, Paris, Armand Colin, 1962.

**Eyinga, A.**, *Introduction à la politique camerounaise*, Paris, L'Harmattan, 1984.

**Fame Ndongo, J.**, « L'appel du peuple au Président Paul Biya : une légitimité toujours renforcée », Paul BIYA. *L'appel du peuple*, 2009, Tome I.

**Fogui, J.P.**, *L'intégration politique au Cameroun*, Paris, LGDJ, 1990.

**Gaxie, D.**, *Le cens caché. Inégalités culturelles et ségrégation politique*, Paris, Seuil, 1993.

**Gerstlé, J.**, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2004.

**Kamto, K.**, *Pouvoir et droit en Afrique noire*, Paris, LGDJ, 1987.

**Jourde, C.**, « Les grilles d'analyse de la politique africaine. La problématique de l'Etat », Mamadou Gazibo et Céline Thiriot (dir), *Le politique en Afrique. Etat des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, pp. 43-70.

**Le Roy, E.**, « La formation de l'Etat en Afrique, entre indigénisation et inculturation », GEMDEV, *Les avatars de l'Etat en Afrique*, Paris, Karthala, 1997, pp. 7-21.

**Marie, A.**, « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation. De la relation de dette à la lutte sociale », *Cahiers d'Etudes africaines*, n°166, Vol. XLII-2, 2002, pp. 207-255.

**Mayrargue, C. et Comi Toulabor**, « L'expression et la participation politiques en Afrique », MamoudouGazibo et Céline Tririot (dir), *Le politique en Afrique. Etat des débats et pistes de recherche*, Paris, Karthala, 2009, pp. 103-131.

**Mbembe, A.**, « Une économie de prédation. Les rapports entre la rareté matérielle et la démocratie en Afrique subsaharienne », *Foi et développement*, n°241, 1996, pp. 1-8.

**Médard, J.F.**, « La spécificité des pouvoirs africains », *Pouvoirs*, n°25, 1983, pp. 5-22.

**Paul BIYA**. *L'appel du peuple*, Yaoundé, éditions SOPECAM (Vol. I, 2009; Vol. II, 2010; Vol. III, 2010; Vol. IV, 2011; Vol. V, 2011).

*Politique africaine*, « Des élections comme les autres », n°69, 1998.

**Quantin, P.**, (dir), *Voter en Afrique. Comparaisons et différenciations*, Paris, L'Harmattan, 2004.

**Riutort, P.**, *Sociologie de la communication politique*, Paris, La Découverte, 2007.

**Rolland, D. et al.** (coords), *Les Républiques en propagande. Pluralisme politique et institutionnalisation XIXème-XXIème siècles*, Paris, L'Harmattan, 2006.

**Sindjoun, L.**, « Le paradigme de la compétition électorale dans la vie politique : entre tradition de monopole politique, Etat parlementaire et Etat seigneurial », Luc Sindjoun (dir), *La révolution passive au Cameroun : Etat, société et changement*, Dakar, CODESRIA, 1999, pp. 269-330.

**Sindjoun, L.**, *L'Etat ailleurs. Entre noyau dur et case vide*, Paris, Economica, 2002.

**Transparency International Cameroon**, « Election présidentielle du 09 octobre 2011 au Cameroun », Rapport de la mission d'observation électorale.

### Journaux

Cameroon tribune, n°9955, 2011.

Jeune Afrique, n°2647, 2011.

La Nouvelle Expression, n°2987, 2011.

L'Action, n°810, 2011.

L'Actu, n°113, 2011.

Le Messenger, n°3355, 2011.

Mutations, n°30001, 2011.

Mutations, n°2972, 2011.

Mutations, n°2961, 2011.